



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 24 mars 2015 — N° 67

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter *Le Festif!*, organisateur d'événements et récipiendaire de plusieurs prix en 2015.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant la mobilisation citoyenne qui se déroule tous les 10 du mois dans Hochelaga-Maisonneuve.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'organisme Soleil des orphelins.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Roy, pharmacien émérite.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Berthier Malenfant de Saint-Hubert.

24 mars 2015

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de féliciter MM. Émilien Dufresne et Harris Mullin, deux vétérans gaspésiens qui ont reçu l'insigne de Chevalier de la Légion d'honneur pour leur participation à la libération de la France.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Journée de l'Appui.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à un Soulangeois, M. Normand Chevrier.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire du Centre de bénévolat de Ville Mont-Royal.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration concernant la suppression du poste de directeur général au CSSS de La Matapédia.

À 13 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 17.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Bernard Lachance, ancien député de Mille-Iles.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le rapport final de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise intitulé « Se tourner vers l'avenir du Québec ». Ce rapport comprend les documents suivants :

- Le sommaire – La réforme en bref (Dépôt n° 908-20150324)
- Le volume 1 – Une réforme de la fiscalité québécoise (Dépôt n° 909-20150324)
- Le volume 2 – Une réforme touchant tous les modes d'imposition (Dépôt n° 910-20150324)
- Le volume 3 – Un état de la situation (Dépôt n° 911-20150324)
- Le volume 4 – Les documents transmis en cours de mandat (Dépôt n° 912-20150324)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 26 novembre 2014 par M. Lisée (Rosemont) concernant le système léger sur rail sur le pont de remplacement du pont Champlain; (Dépôt n° 913-20150324)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2015 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) concernant la préservation de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire de Montréal; (Dépôt n° 914-20150324)

24 mars 2015

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 février 2015 par M. Roberge (Chambly) concernant le maintien des services d'aide à la réussite scolaire;

(Dépôt n° 915-20150324)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 février 2015 par M. Roberge (Chambly) concernant la compensation financière pour les étudiants des programmes d'éducation en situation de stage obligatoire;

(Dépôt n° 916-20150324)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 18 février 2015 par M. Marceau (Rousseau) concernant le maintien des services de qualité en pharmacie;

(Dépôt n° 917-20150324)

La réponse à la question écrite n° 42 concernant les évaluations actuarielles 2013 des régimes de retraite municipaux et les caisses de retraite, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 février 2015 par M. Therrien (Sanguinet).

(Dépôt n° 918-20150324)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Bergeron (Verchères) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 25 mars 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 919-20150324)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

24 mars 2015

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 19 mars 2015 sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant l'adoption du projet de loi n° 26, Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics (*titre modifié*).

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 80 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 26 est adopté.

Motions sans préavis

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, conjointement avec M. Roberge (Chambly), présente une motion concernant les droits des étudiants du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Richard (Duplessis), conjointement avec M. Surprenant (Groulx) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le projet de désenclavement routier de plusieurs villages de la Basse-Côte-Nord; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly) présente une motion concernant l'accès aux salles de cours pour les étudiants du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

24 mars 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, M. Kotto (Bourget) et Mme Roy (Montarville), propose :

QUE l'Assemblée nationale manifeste une profonde préoccupation à l'égard du discours du groupe Pegida Québec qui organise un rassemblement anti-musulman dans le « petit Maghreb » à Montréal le 28 mars 2015;

QU'elle invite la population québécoise à se détourner d'idées contraires à des valeurs bien implantées au Québec telles que la solidarité sociale et le respect d'autrui;

QUE l'Assemblée nationale réitère sa volonté de lutter contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance et indique en ce sens que tout groupe ou personne incitant à la violence et à la haine contre une personne ou un groupe visé par un motif de discrimination, et posant des gestes de provocation à l'égard de ces personnes ou ces groupes, agit contre la paix sociale;

QUE l'Assemblée nationale offre son soutien aux autorités municipales montréalaises qui voudront s'assurer qu'il n'y ait pas de discours haineux et de gestes provocateurs à l'occasion de ce rassemblement.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 25 mars 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Bergeron (Verchères).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses plus vives inquiétudes quant au projet de loi fédéral C-51, notamment à l'égard de plusieurs dispositions qui renferment une portée vague et excessive, qui pourraient engendrer des dérapages du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et qui pourraient porter atteinte aux droits et libertés des Québécoises et des Québécois;

QUE l'Assemblée nationale partage les inquiétudes de plusieurs intervenants dans la sphère publique, dont des professeurs d'université, d'anciens juges, des avocats et d'anciens premiers ministres à l'égard du changement d'orientation majeur apporté au SCRS;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la démarche entreprise par trois ministres du gouvernement du Québec dans leur lettre du 17 mars 2015;

QUE l'Assemblée nationale dénonce la démarche unilatérale du gouvernement fédéral;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il transmette ses observations et demandes d'amendements au Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes du Canada d'ici la fin de l'étude parlementaire du projet de loi;

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il dépose ses observations et demandes d'amendements à l'Assemblée nationale avant de les transmettre au Comité permanent.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Poëti, ministre des Transports, propose que le projet de loi n° 25, Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 25 est adopté.

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 19 mars 2015, sur la motion de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, soit maintenant adopté.

Débats de fin de séance

À 17 h 59, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Bérubé (Matane-Matapédia) à Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, portant sur le sujet suivant : « L'évasion de Francis Boucher ».

À 18 h 12, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

24 mars 2015

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, proposant que le principe du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, Mme D'Amours (Mirabel) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans deux semaines ».

À 19 h 35, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 19 h 41.

La motion de report est déclarée recevable.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 57 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 32 minutes 53 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 24 minutes 07 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de Mme D'Amours (Mirabel).

Le débat est ajourné au nom de M. Jolin-Barrette (Borduas).

À 21 h 29, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 mars 2015, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 20 mars 2015, à 14 h 20, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lorne Giroux, administrateur du gouvernement du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 30 Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire

Le Président

JACQUES CHAGNON

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice :

(Vote n° 80)

POUR - 109

Arcand (PLQ)	Deltell (CAQ)	Leitão (PLQ)	Richard (PQ)
Auger (PLQ)	Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)
Bernier (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
(Charlesbourg)	(Sherbrooke)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	(Jonquière)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouimet (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	(Fabre)	St-Pierre (PLQ)
Cloutier (PQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Coiteux (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Thériault (PLQ)
Cousineau (PQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
D'Amour (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Péladeau (PQ)	Turcotte (PQ)
Daoust (PLQ)	Lamarre (PQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
(Outremont)	LeBel (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
(Gouin)	Legault (CAQ)	Polo (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Léger (PQ)	Reid (PLQ)	